

Province Sud DDR
ARRIVÉE

LE 16 MAR. 2020

N° SEDEL La Foa

PROVINCE SUD - DENV
ARRIVÉE LE

19 MAR. 2020

Imprimer

Réinitialiser

Réf : F15024.03

PROVINCE SUD
NOUVELLE CALÉDONIE

1122 2020

MOBILITÉ	Consé	Comp	Trans	Com	SGN	SAR	SICIED	SCRT	PPRB	PZF

TIERS

→ BICPE

Direction du développement durable
des territoires (DDDT)Centre administratif de la province Sud
(CAPS)Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedexTél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
3dt.contact@province-sud.ncFORMULAIRE DE DÉCLARATION AU TITRE DE LA
RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE

(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Dossier établi en deux (2) exemplaires papier accompagnés d'une (1) version numérique à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de la présidente de l'Assemblée de province.

Direction du développement durable des territoires
Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)
Centre administratif de la province Sud

Pour tout renseignement, contacter le SICIED
Tél : 20 34 00 Email : 3dt.contact@province-sud.nc

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

La liste des pièces constitutives du dossier est disponible à la fin du présent formulaire (page 4).

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier : _____ Date de réception : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Déclaration jugée : Complète Incomplète

Inspecteur : _____

* EXPLOITATION CONCERNÉE : MONSIEUR BUCHMANN CHRISTIAN

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

* Commune : MOINDOU

* Zone PUD : Pas de PUD - Zone agricole

* N° rue / N° lot et nom lotissement : Lot 906, section MOINDOU PATURAGE

* Références cadastrales : n° NIC : 369275-3469

* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93, projection Lambert NC) :

X : 369362

Y : 275500

IDENTITÉ DU DÉCLARANT

Vous êtes un particulier

* Civilité : Madame Monsieur

* Nom de famille : BUCHMANN

Nom de naissance : 10/11/1956

* Prénom(s) : CHRISTIAN

* Nationalité : FRANCAISE

* Qualité du déclarant : EXPLOITANT AGRICOLE

Vous êtes une personne morale

* Raison sociale : _____

Dénomination commerciale : _____

* Forme juridique : _____

* Adresse du siège social : _____

* N° de Ridet N° RC N° RM N° RA : _____

Aucun numéro attribué

Représentant légal (signataire de la déclaration)

* Civilité : Madame Monsieur

* Nom de famille : _____

Nom de naissance : _____

* Prénom(s) : _____

* Nationalité : _____

* Qualité du signataire : _____

Responsable du suivi du dossier (si différent du signataire)

* Civilité : Madame Monsieur

* Nom de famille : _____

Nom de naissance : _____

* Prénom(s) : _____

* Fonction : _____

COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT LÉGAL

* Adresse de correspondance : Lot 906

Complément d'adresse : TEREMBA

Boîte postale : _____

* Commune : MOINDOU

* Code postal et libellé : 98819

* Pays : NC

* Téléphone (fixe et/ou mobile) : 935918

* Courriel : christian.buchmann@yahoo.fr

Fax : _____

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU SUIVI DU DOSSIER (si différent du signataire)

* Adresse de correspondance : _____

Complément d'adresse : _____

Boîte postale : _____

* Commune : _____

* Code postal et libellé : _____

* Pays : _____

* Téléphone (fixe et/ou mobile) : _____

* Courriel : _____

Fax : _____

Direction du développement durable des
territoires (DDDT)

6, route des Artifices

BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tel : 20 34 00 – Fax 20 30 06

3dt.contact@province-sud.nc

* ACTIVITÉ FAISANT L'OBJET DE LA DÉCLARATION

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement D : régime de déclaration NC : activité non classée
Élevage de porcs sauvages en plein air nb porcs adultes : 70 (210 éq.) nb porcelets sevrés : 70 (14 éq.) nb porcs engrais (dont castrés) : 30 (30 éq.) Soit nb animaux équivalents = 254	2110	D

INFORMATIONS IMPORTANTES

1. Si la présidente de l'assemblée de province ou son représentant estime que l'installation projetée ne figure pas dans la nomenclature des installations classées ou relève du régime de l'autorisation ou de l'autorisation simplifiée, elle en avise l'intéressé.
2. Si elle estime que la déclaration est, en la forme, irrégulière ou incomplète, la présidente de l'assemblée de province invite le déclarant à régulariser ou à compléter sa déclaration dans un délai qu'elle fixe.
À défaut de régularisation dans ce délai, qui peut être éventuellement prolongé, il n'est pas donné suite à la déclaration.

FINALISATION DE LA DÉCLARATION

*J'accepte que la décision de l'administration et les courriers susceptibles de m'être adressés dans le cadre de l'instruction de ma déclaration (demande de compléments, récépissé de déclaration...) me soient notifiés par voie électronique à l'adresse mail suivante christian.buchmann@yahoo.fr

et m'engage à transmettre un accusé de réception électronique ainsi qu'un accusé de lecture :

Oui Non

✓ J'atteste avoir pris connaissance des pièces constitutives du dossier énumérées en page 4 du présent formulaire.

* Fait à MOINDOU, le (jj/mm/aaaa) 16/03/2020

* Signature du déclarant :

Insérer une signature



Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

*Champs obligatoires

Direction du développement durable des
territoires (DDDT)
6, route des Artifices
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tel : 20 34 00 – Fax 20 30 06
3dt.contact@province-sud.nc

Envoyer

PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

À fournir en 2 exemplaires papiers et 1 exemplaire numérique

Attention : Les cartes et plans en version numérique doivent être exploitables par le système d'information géographique provincial (système RGNC 91-93 projection Lambert NC)

- Formulaire de déclaration dûment complété
- Justificatif de moins de six (6) mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie (RIDET)
- Un justificatif des pouvoirs du signataire
- Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau.
- Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement et indication de la connexion à une station d'épuration ou au milieu naturel).

Colonne
réservée à
l'administration

Direction du développement durable des
territoires (DDDT)

6, route des Artifices

BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tel : 20 34 00 – Fax 20 30 06

3dt.contact@province-sud.nc